

## **PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 21 MAI 2022**

**Présents :** Francine BERGÈS, René BOTTELEAU, Didier BIZORD, David CARVALHO, Sandra CHARRIERE, Cady-Diatou CIBLAC, Jérôme COUVILLERS, Valérie DUPIN, Bruno FLEURY, Patrick GAUTIER, Régine HANDY, Magali MANIERE, Irène MEROP-VICENS, Patricia RAY-MONDEAU, Thierry THEVENET, Mikaël VIRE.

**Excusés :** Maryse BARGUÈS, Fethi BENSAAD, Marie-Rose BOITEAU, Sylvie CHARRIER, Corinne DELAGE, Martine DILLENBOURG, Vincent FILLoux, Olivier HAYES, Norbert MATTIUZZO, Christophe GAUTHIER, Matthieu GONDELLON, Jean-Michel LABORDE, Norbert MATTIUZZO, ainsi qu'Etienne MEROP

**Assistent :** Aurélie MILHE, directrice administrative et de projets et Arnaud CLEDAT, responsable Finances

**Invités :** Philippe GUERMEUR, Commissaire aux comptes, Vincent BOYER, Expert-Comptable ainsi qu'Alice GOURDEN, apprentie en charge de la communication et des projets

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h00, sous la présidence de Mr Didier BIZORD.

En préambule, Didier BIZORD revient sur l'Assemblée Générale de la FFHB qui s'est tenue à PAU. Cet événement fut un magnifique succès et les remerciements nombreux, montant ainsi la capacité de la Ligue à organiser une telle manifestation

Il confirme l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue le 18 juin à Pessac

Didier BIZORD relai une communication du Dr Fethi BENSAAD, qui ce jour assure la couverture médicale du tournoi Handensemble à Créteil, de l'ouverture le 19 mai 2022 d'un service des urgences au niveau de la nouvelle clinique Bordeaux Tondou à Floirac. Ce service sera à la disposition des licenciés Handball en cas de blessures graves nécessitant un recours aux urgences. Cet établissement est doté d'un plateau technique lui permettant de prendre en charge les pathologies sportives

A l'ordre du jour :

### **1. ADMINISTRATIF**

- **Approbation PV du CA du 19 Mars 2022**

Le PV du CA du 19 Mars 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

- **AG Ligue 2021- Vote électronique du 10 au 17 juin 2021**

Le PV du vote électronique de l'Assemblée Générale de la Ligue du 10 au 18 juin 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

- **Membres à coopter pour la commission Réclamations et Litiges**

Gerald BARUTHEL (CD24) est coopté membre de la commission Réclamations et Litiges à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

- **Membres à coopter pour la commission de Discipline**

Aurélien STHEMER est coopté membre de la commission de Discipline (Sous-commission CD79) à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

- **Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la Ligue 2022**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la Ligue ( 18 juin 2022 ) est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents.

Pour information la convocation a été envoyé aux clubs le 19 mai Le dossier de l'Assemblée Générale sera envoyé le 3 juin

- **Point responsable administratif**

Antoine MAYOUX a été recruté comme responsable administratif au 1er juin 2022

- **Collège départemental: représentant du comité 33**

**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE**

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

Suite à la démission d'Audrey HOURS-ARDEVEN du comité 33, le poste était vacant au sein du collège départemental  
Le comité 33 propose la candidature de Stéphanie NORVAL.

Le binôme candidat au collège départemental étant Etienne MEROP

**La candidature de Stéphanie NORVAL est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents**

## • Retour Vœux clubs/Comités

Les vœux Clubs/comités ont été étudiés par le Bureau Directeur après avis des commissions concernées. Ils seront intégrés dans le mémento d'AG Ligue pour information auprès des clubs.

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vœu suivant : « *Le club recevant doit ensuite s'acquitter du paiement des frais (indemnités et frais de déplacement), **prioritairement par virement ou dans l'impossibilité par chèque bancaire**, au plus dans les 8 jours francs (date à date) suivant le match sur lequel le ou les juges ont officié* » (cf article 1.13.3.3 de l'annuaire de la Ligue)

**Les membres du Conseil d'Administration présents émettent à la majorité (2 abstentions) un avis favorable sur la recevabilité de ce vœu**

## • Rappel ANS :

- ✓ Dépôt des dossiers Clubs- Comités 6 Ligue au plus tard le 22 mai
- ✓ Dépôt des dossiers Emploi ANS au plus tard le 30 mai
- ✓ Dépôt des dossiers Emploi apprentissage au plus tard le 31 juillet

Il est rappelé que Matthieu GONDELLON reste disponible auprès des comités si besoin d'appui sur ces dossiers

Didier BIZORD souligne la diminution du nombre de dossiers déposés ( temps imparti pour le dépôt des dossiers, complexité du process)

## 2. TEXTES REGLEMENTAIRES 2022/2023

### • Approbation des textes réglementaires COC 2022/2023- Mikaël VIRE

Il s'agit essentiellement de réécriture afin d'harmoniser les textes

Ajout de la règle des brulages, chaque territoire Ligue et comité devant définir sa propre règle.

Intégration du responsable Tribune dans le cadre de TIG

**Les textes réglementaires COC 2022/2023 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents**

### • Mise en place référents tribune dans le cadre de TIG - Irène MEROP- VICENS - Mikaël VIRE

Devant le constat d'une augmentation des incivilités du public, la commission de discipline propose la mise en place d'un référent tribune à la place du huis clos.

#### ✓ Fonctionnement :

- Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de violences, la COC et la Discipline ont décidé de mettre en place sur l'ensemble des championnats régionaux la mise en place d'un référent public pour les clubs convoqués en commission de discipline suite à des faits d'incivilités.
- Mise en place d'un TIG pour les clubs convoqués en discipline pour des débordements du public.  
=> TIG : mise en place d'un référent tribune lors des matchs à domicile et à l'extérieur sur la période probatoire et huis clos en sursis.
- Si Cette proposition sera faite aux clubs pour les équipes de jeunes régionales (application test sur les 17/18). Il est acté lors de ce Conseil d'Administration que pour les matchs de Séniors, la sanction reste la règle majeure
- Dans la formule des finalités régionales, il sera demandé aux clubs d'avoir un référent tribune de présent
- Le référent tribune sera en appui du RSEC pour aider au maintien d'un climat bienveillant dans les tribunes et au respect de tous les acteurs du jeu.
- Il sera demandé au président du club sanctionné de communiquer une liste de 3 personnes référentes licenciées. Il lui sera également demandé de communiquer le courrier de présentation des acteurs aux personnes ainsi que le rappel à la loi (violences verbales et physiques)
- Information au club sanctionné et aux arbitres par la COC. Les arbitres devront notifier la présence du référent tribune sur la feuille de match
- Un protocole de mise en œuvre sera communiqué aux clubs concernés par la sanction disciplinaire.
- Une évaluation sera faite en fin de saison

#### ✓ Aspect réglementaire : Rédaction dans le règlement général des championnats régionaux

**Cette proposition de mise en place d'un référent tribune sur les équipes de jeunes régionales pour les clubs convoqués en commission de discipline suite à des faits d'incivilités est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents**

### • Approbation des textes réglementaires Arbitrage 2022/2023- David CARVALHO

**Les textes réglementaires Arbitrage 2022/2023 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents**

### • Approbation des textes réglementaires CMCD 2022/2023 - Francine BERGÈS

Des modifications ont été apportées en lien avec les nouvelles appellations des formations

Suite à l'intégration de la N3F dans le territoire, un recalage a été nécessaire afin de rééquilibrer avec la filière masculine

Les textes réglementaires CMCD 2022/2023 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

### **3. FINANCES- Régine HANDY- Bruno FLEURY - Philippe GUERMEUR- Vincent BOYER- Arnaud CLEDAT**

#### **• Approbation de l'arrêt des comptes du résultat 2021**

- Présentation de l'arrêt des comptes du résultat 2021

Résultat 2021 : -21 750,61€

L'année 2021 a été une année de reprise pour le handball avec une période de confinement perturbant l'organisation des formations, des actions PPF ainsi que les projets de développement. Le nombre de licenciés n'a pas retrouvé celui de 2019.

Depuis septembre 2021 la reprise de l'activité et les projets de développement permettent d'envisager un retour à la normale en 2023

Point de vigilance : La Ligue a bénéficié d'exonération de charges sociales et de subventions de la part de l'URSSAF au titre de l'aide au paiement. Après analyse et l'évolution des textes des dispositifs d'aides mis en place dans le contexte COVID, la perte de ressources de la Ligue ne la rendrait pas éligible. Il a donc été décidé, par prudence, de provisionner le montant total des aides perçues (montant de la provision : 166 645€)

- Présentation comptable des comptes
  - Ressources Associatives
  - Activité (de négoce, de production/prestations- Activité globale)
  - Produits et charges de fonctionnement
  - Charges de personnel :
  - Synthèse de l'activité- résultat de l'exercice 2021
  - Flux de trésorerie
  - Equilibre Bilan N et N-1

Vincent BOYER confirme une situation plutôt saine au regard de l'activité globale

**Les membres du Conseil d'Administration présents arrêtent à l'unanimité les comptes 2021**

#### **• Adoption de l'affectation du résultat 2021**

Le résultat 2021 montre une perte de 21750,61€. La proposition est faite ce résultat vienne diminuer les réserves

**Les membres du Conseil d'Administration présents valident à l'unanimité l'affectation du résultat 2021 qui viendra diminuer les réserves**

Philippe GUERMEUR confirme, compte tenu des travaux d'audit réalisés et compte tenu des décisions de ce jour (provision des aides ) , qu'il certifiera les comptes de la Ligue sans observation ni réserve.

#### **• Budgets Prévisionnels 2022 et 2023**

- **Budgets prévisionnels 2022 et 2023**

Suite aux travaux réalisés avec tous les responsables des axes ainsi que les révisions budgétaires (4 versions) les budgets prévisionnels 2022 et 2023 présentés ne seront pas équilibrés mais déficitaires

Un audit sur le modèle économique de la Ligue s'impose pour stabiliser le budget 2022 et 2023 en prenant en compte les premières évolutions connues :

- ✓ Match Equipe de France : plus de délégation Ligue Gestion de la billetterie par la FFHB
- ✓ Moins de CTS dans les Ligues →renforcement RH
- ✓ Prise en compte des évolutions de financements des projets Ligue (Etat, Région, FFHB)

Quelques pistes :

- ✓ Recherche de partenaires → la ligue n'a pas à ce jour les ressources humaines
- ✓ Renforcer le partenariat territorial entre les comités et la ligue en trouvant un équilibre économique en préservant l'équilibre financier de toutes les structures
- ✓ Trouver un lieu pour accueillir les polistes de PAU ou rencontrer le département 64 pour exposer la situation et voir si une aide pourrait être versée directement aux familles
- ✓ Négocier les tarifs du CREPS
- ✓ Audit 1 : ITFE

- **Impact sur les réserves de la Ligue**
  - ✓ Zoom sur l'évolution des réserves en intégrant les prévisionnels de 2022 – 2023
- **Hypothèse budgétaire :**

Présentation d'hypothèse budgétaire concernant les points suivants :

- ✓ Augmentation des tarifs des licences et des engagements ainsi que des tarifs de l'ITFE
- ✓ Ressources Humaines
- ✓ Développement
- ✓ ITFE
- ✓ PPF
- ✓ Subventions / CTI

- **Evolution en quantité des licences par saison**

- ✓ 39734 licences à ce jour

- **Tarifs 2022/2023- Licences et engagements**

- ✓ Présentation de l'évolution des tarifs des licences et des engagements dans le cadre des budgets 2022 et 2023
- ✓ Présentation de la situation de la Ligue par rapport aux autres ligues

**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE**

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

- ✓ Présentation de l'évolution des tarifs depuis la fusion
- ✓ A noter : rajouter une ligne pour les tournois de qualification- championnat de France (engagement (110€) + péréquation)
- **Tarifs ITFE**
  - ✓ Tarifs ITFE dans le cadre du budgets 2022 et 2023- analyse du modèle économique des différents cursus
  - ✓ Comparatif avec les autres ligues
- **Les ressources humaines**
  - ✓ Evolution des effectifs de la Ligue depuis la fusion
  - ✓ Evolution de la masse salariale
- **Les subventions – Pacte de Développement / CTI**
  - ✓ Evolution ANS (hors emploi)
  - ✓ Evolution des subventions liées à l'emploi
  - ✓ Evolution des subventions du Conseil Régional (hors emploi)
  - ✓ Evolution du pacte de développement/ CTI FFHB
- **Synthèse compte de résultat budget 22-23**
  - ✓ Rapport masse salariale/ net licences
  - ✓ Evolution MAD et prestations par axe
  - ✓ Alerte : le point d'équilibre de la Ligue est à 45 000 licences. Intérêt du travail en commun Ligue/ Comités pour trouver chacun un équilibre, gérer les MAD.

**Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à la majorité (1 contre, 1 abstention) par les membres du Conseil d'Administration présents.**

#### **4. Présentation du site internet de la Ligue- Alice GOURDEN**

Présentation du nouveau site internet de la Ligue qui sera lancé le jour de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Présentation des objectifs :

- Accroître notre notoriété
- Mettre en avant nos actions
- Valoriser notre activité, nos savoir-faire, nos missions
- Promouvoir nos comités et clubs
- Développer notre réseau de partenaires institutionnels et privés

#### **5. Contrat Territorial individualisé**

Didier BIZORD rappelle que le CTI est une vue globale de ce que le territoire fait selon 5 axes, 4 axes de performance et 1 axe territorial

- **Le programme Handball 2024 : 4 axes de performance + 1 axe territorial**
  - ✓ Performance sportive : pour une performance durable et humaine
  - ✓ Performance sociale : pour une politique responsable socialement à tous les niveaux
  - ✓ Performance organisationnelle : pour une organisation plus impliquante et collaborative
  - ✓ Performance économique : une nécessaire diversification des ressources
  - ✓ Performer territorialement : Centre de ressources, évènementiel.....

Présentation pour chaque axe de ses objectifs et indicateurs d'évaluation

Didier BIZORD souligne l'importance de travailler ensemble pour atteindre nos objectifs prioritaires pour le développement du territoire, la ligue étant là pour fédérer autour d'un projet collectif .

La rédaction du CTI est en cours et sera présenté à la signature le 18 juin.

- **Composition du COPIL**

Président de la Ligue : Didier BIZORD  
 Responsables PPF : Françoise NICOLE, Patrick PASSEMARD, Jérôme BRIOIS  
 Elue ITFE : Régine HANDY  
 Elue Développement : Martine DILLENBOURG ou Valérie DUPIN  
 Représentants des comités : Jean-Michel LABORDE et Jérôme COUVILLERS  
 Directeur Financier : Arnaud CLEDAT  
 Directrice administrative – ITFE : Aurélie MILHE

**La composition du COPIL CTI est validée par les membres du Conseil d'Administration présents**

#### **6. QUESTIONS DIVERSES :**

- **Finalités Régionales U15 - Mikaël VIRE**

Mikaël VIRE expose les difficultés rencontrées, essentiellement en termes de calendrier et de disponibilités des clubs, pour organiser des finalités régionales U15 et le conseil d'Administration entérine le fait qu'elles n'auront pas lieu cette saison

Didier BIZORD demande aux comités qu'à l'avenir, une fois la date des finalités fixée, de ne pas mettre d'évènements sur cette date pour les catégories concernées

- **Lauréat «Hand pour elles » - Valérie DUPIN**

**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE**

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC  
 T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

« PERIGUEUX HANDBALL CLUB » figure parmi les clubs lauréats de l'édition 2021 de l'appel à projet « Hand pour elles ». La remise des récompenses par la FFHB aura lieu le 11 juin à Bercy lors des finalités de la coupe de France. (Représentant Ligue : Patricia RAYMONDEAU)

• **Tirage au sort - TQ Championnat de France**

Tirage au sort de l'ordre des matchs pour les tournois de qualification en Championnat de France féminin réalisé par Alice GOURDEN

Poule A : 1- Moncoutant

2- Entente Périgord Sud Ouest

3- Mérignac

4- AS Urrugne

Poule B : 1- Stade Hendayais

2- Rochecouart Saint Junien

3- Tyrosse

4- HBC Marmandais

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30*

Didier BIZORD

*Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball*



Patricia RAYMONDEAU

*Secrétaire Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball*

